Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260210-030CRTE-DE

Communauté de communes Saint-Méen Montauban
Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo - BP 26042
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 10 FEVRIER 2026

Le dix février deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Saint-Méen Montauban s'est réuni en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de Philippe CHEVREL, Président, après avoir été convoqué, conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 03/02/2026

Secrétaire de séance : Yvane POCHON

Membres en exercice : 41
Nombre de présents : 29
Nombre de votants :34
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre d'excusés : 5
Nombre d'absents : 7

PRESENTS
BLERUAIS : LECOMTE Maryse **BOISGERVILLY** : PIEDVACHE Bernard, ROUSSIN Sylvie **GAEL** : LEVREL Denis, COLLIAUX Valérie **IRODOUER** : **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : BOUILLET Isabelle **LANDUJAN** : HENRY Serge (arrivée vers 20h20) **LE CROUAIS** : CHICOINE Daniel **MÉDRÉAC** : COLLET Serge, ROUAULT Delphine **MONTAUBAN-DE-BRETAGNE** : JALU Serge, GUEE Madeleine, DESPRES Joseph, Thierry VERNEY **MUEL** : CHENAIS Patrick **QUEDILLAC** : PEILA-BINET Carine, LORAND Hubert **ST MALON SUR MEL** : LE METAYER Gilles **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne **ST MEEN-LE-GRAND** : CHEVREL Philippe, GUITTON Pierre, GLOTIN Michel, FLEURY Laurence, CARISSAN Philippe **ST ONEN LA CHAPELLE** : BOHANNE Jean-François, LAYEC Marianne **ST PERN** : FRENOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe **ST UNIAC** : PASSILLY Karine
EXCUSES
Patrick HERVIOU, LE FUR Christine, LE BIAVAN Rolland, DIVET Anne, LELU Annette
ABSENTS
BUISSON Alain, TEXIER Frédéric, PEZZOLA Marie-Laure, SAUDRAIS Vanessa, BRICHE Fabien, URVOY Karine, MORICE Anne-Marie
POUVOIRS
Patrick HERVIOU à BOUILLET Isabelle, LE FUR Christine à GUEE Madeleine, LE BIAVAN Rolland à JALU Serge, DIVET Anne à GLOTIN Michel, LELU Annette à GUITTON Pierre

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260210-030CRTE-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 FEVRIER 2026	DELIBERATION N° 2026/030/BlR
CONTRACTUALISATION	Rapporteur : Philippe CHEVREL

CONTRAT POUR LA REUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) AVENANT AU 2024-2026

Vu *le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants ;*
Vu *le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) signé en novembre 2021 entre la Communauté de Communes de Saint Méen Montauban et l'État ;*
Vu *l'instruction du 30 avril 2024 relative à la relance des CRTE ;*
Vu *le projet d'avenant 2024/2026 au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique établi entre l'État et la Communauté de Communes de Saint Méen Montauban ;*

Considérant *la nécessité d'actualiser la programmation des actions pour les années 2024 à 2026 afin d'accélérer la transition écologique du territoire ;*
Considérant *que le présent avenant précise les actions à poursuivre, à engager ou à accompagner, ainsi que la maquette financière prévisionnelle associée ;*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE l'avenant 2024-2026 au CRTE conclu entre l'Etat et la Communauté de Communes de St Méen Montauban, annexé à la présente délibération ;**

- **AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement, l'un des Vice-Présidents délégués, à signer tous documents afférents à cette délibération.**

Secrétaire de séance,
POCHON Yvane

Président,
CHEVREL Philippe

Signé par : Philippe CHEVREL
Date : 11/02/2026
Qualité : PRESIDENT